



Une expérience parfaite commence par un régime idéal.

Indécis en ce qui concerne l'assurance voyage?

Vous y rêvez depuis des mois ou même des années. Vous avez économisé votre argent si durement gagné pour vous offrir le voyage de vos rêves et nous voulons que vous vous amusiez follement.

Souscrire une assurance voyage est une des choses les plus importantes que vous devez faire avant de partir en vacances. Voyager signifie devoir faire face à certains imprévus qui peuvent être mineurs ou très importants. Nos régimes d'assurance voyage offrent des garanties des plus complètes pour vous aider à profiter d'un voyage sans souci. Club Voyages couvre aussi vos réservations en ligne. Vous n'avez qu'à nous appeler dans les 48 heures suivant les réservations.

#### Régime Concierge Club Garanties

Frais médicaux d'urgence 10 000 000 \$

<b>Changement d'idée (n'importe quel motif)</b>	Annulez 14 jours ou plus (n'importe quel motif) avant le départ et recevez jusqu'à concurrence de 75 % de la somme assurée. Annulez de 48 heures à 13 jours avant le départ et recevez jusqu'à concurrence de 75 % de la somme assurée (jusqu'à un maximum de 500 \$).
Annulation de voyage	Le coût du voyage assuré
Accident de voyage	250 000 \$
Bagages et effets personnels	1 500 \$ pour perte 500 \$ pour un retard de 10 heures ou plus
Argent personnel	Jusqu'à concurrence de 200 \$

# Les 10 principales raisons pour lesquelles vous devez investir dans l'assurance voyage Transat

1. Vos bagages sont perdus ou retardés... c'est toujours une possibilité..
2. Vous devez annuler votre voyage en raison d'un accident, d'une maladie dont vous, un membre de votre famille ou un compagnon de voyage êtes victime...pas besoin de vous inquiéter, vous êtes couvert.
3. Vous tombez malade ou êtes victime d'un accident en voyage. Même les problèmes digestifs les plus bénins et les chutes inattendues peuvent coûter chers... et nous sommes là pour vous aider à recevoir l'aide dont vous avez besoin et à couvrir les frais.
4. Vous avez manqué votre vol ou votre correspondance en raison du mauvais temps, d'une défaillance mécanique ou d'un changement d'horaire... nous vous rembourserons les frais du nouveau vol.
5. Vous devez retourner chez vous plus tôt que prévu. Ce sont des choses qui arrivent... et nous nous occupons des frais.
6. Ce ne sont pas des situations d'urgence, mais vous aimeriez obtenir des conseils concernant le voyage, des recommandations sur des restaurants ou des services d'affaires... notre plan Forfait conciergerie peut vous aider.
7. Une assurance pour couvrir les dommages à un véhicule de location peut être dispendieuse... mais vous serez couvert avant de partir..
8. Après avoir réservé votre voyage, le gouvernement canadien émet un nouvel avis indiquant de ne pas entreprendre le voyage dans votre lieu de destination ... on vous remboursera la portion non remboursable de vos réservations de voyage payées d'avance.
9. Votre transporteur aérien, votre croisiériste ou votre voyageur se retire des affaires ou se met en grève... vous pouvez être protégé.
10. Vous pouvez vous détendre et profitez de votre voyage... sans vous inquiéter.

Alors, commencez par choisir le régime parfait. Vous pourrez ensuite vous évader et en profiter! Communiquez avec votre le conseiller en voyage de Club Voyages afin de trouver la couverture qui vous convient.